

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous pour le paiement des prestations.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte.

Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N°national d'émetteur

514859

Nom, prénom et adresse du débiteur

NOM Prénom :

Adresse :

Adresse suite :

N°de contrat :

N°tiers client :

Nom et adresse du créancier

VIAVITA

TECHNOPARC des 24
heures

CS 41903

72019 LE MANS CEDEX 2

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

COMPTE A DEBITER										CLE RIB
CODES					N°de compte					
Etablissement		Guichet								

Je reconnais avoir lu et accepter le contenu des Conditions Générales de Vente relatives aux Services à la Personne, que j'ai reçues par pli séparé.

DATE :

SIGNATURE

Prière de renvoyer cet imprimé à VIAVITA, Technoparc des 24 heures, CS 41903, 72019 LE MANS CEDEX 2 en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès de Viavita, à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 01/04/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.